REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-402 DU 04 AOUT 2006

Chargeant Monsieur Alexandre Kpèdétin DOSSOU, Ministre Délégué chargé des Transports, des Travaux Publics et de l'Urbanisme auprès du Président de la République, de l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement, et de la Protection de la Nature pour compter du 25 juillet 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 2001 ;

VU le Décret n° 2006 - 178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er : Pour compter du Mercredi 25 au 31 Juillet 2006, Monsieur Alexandre Kpèdéti DOSSOU, assurera l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de Protection de la Nature, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 août 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr **Boni YAYI**

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – PM 4 – MEPN 4 – MAEIA 4 – SGG 4 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6.